

CANADA GUARANTY

LENDER UPDATE

Default management tools for borrowers dealing with the effects of the wildfires

We sympathize with the communities and families impacted by wildfires in many provinces and territories across Canada, and our thoughts are with those facing this difficult time. We remain committed to providing homeowners with solutions to help manage financial hardship.

We are pleased to provide increased flexibility for borrowers with insured mortgage loans who have been impacted by the wildfires and who may require special arrangements to meet their mortgage payment obligations. As such, we will permit lenders to allow payment deferral of principal and interest of up to six months beginning immediately. Lender approval for these extended deferrals must occur by February 29, 2024.

Lenders have the flexibility to make these special arrangements quickly and without Insurer approval. Lenders are encouraged to retain a documented analysis of the borrower's financial situation on file.

Lenders may grant up to six months of payment deferrals for borrowers impacted by the wildfires, even if the borrower had previously used deferrals in response to a different natural disaster or event. Where borrowers have previously utilized six deferrals and are now requesting another six deferrals related to the wildfires, and the previous deferrals were not fully repaid, lenders are encouraged to undertake a full financial review to ensure the right set of default management tools are being applied given the circumstances.

Should you have any questions or wish to discuss your client's unique circumstances, please do not hesitate to contact a member of our Loss Management or Business Development team.

CANADA GUARANTY | LOSS MANAGEMENT TEAM

TOLL FREE: **1.866.414.9109 Ext. 7001**

E-MAIL: lossmanagement@canadaguaranty.ca

Darren Kirk

Vice President, Regional Sales

403.473.8482

1.866.414.9109 Ext. 7003

[E-mail](#)

Liz Sanchez

Director, National Accounts

647.278.3536

1.866.414.9109 Ext. 7070

[E-mail](#)

David Napoleone

Director, National Accounts

647.287.8545

1.866.414.9109 Ext. 7086

[E-mail](#)

Jason Neziol

Director, National Accounts

416.564.7236

1.866.414.9109 Ext. 7162

[E-mail](#)

CANADA GUARANTY

AVIS AUX PRÊTEURS

Outils de gestion des cas de défaut pour les emprunteurs aux prises avec les conséquences des feux de forêt

Nous comprenons avec les collectivités et les familles touchées par les feux de forêt dans plusieurs provinces et territoires du Canada, et nos pensées accompagnent les personnes qui traversent cette période difficile. Nous sommes engagés à fournir aux propriétaires des solutions pour les aider à gérer leurs difficultés financières.

Nous sommes heureux d'offrir une plus grande souplesse aux emprunteurs ayant des prêts hypothécaires assurés qui ont été touchés par les feux de forêt et qui pourraient avoir besoin de dispositions spéciales pour respecter leurs obligations de paiement hypothécaire. Ainsi, nous autoriserons les prêteurs à accorder un report de paiement du capital et des intérêts pendant une période pouvant atteindre six mois à compter d'aujourd'hui. L'approbation du prêteur pour ces reports prolongés doit avoir lieu avant le 29 février 2024.

Les prêteurs ont la souplesse nécessaire pour prendre rapidement ces dispositions spéciales sans l'approbation de l'assureur. Ils sont encouragés à conserver au dossier une analyse documentée de la situation financière de l'emprunteur.

Les prêteurs peuvent accorder un report de paiement pouvant aller jusqu'à six mois pour les emprunteurs touchés par les incendies de forêt, et ce même si l'emprunteur avait déjà eu recours à des reports en réponse à un autre sinistre ou événement naturel différent. Lorsque les emprunteurs ont eu recours à un report de six mois dans le passé, qu'ils demandent maintenant un nouveau report de six mois en raison des feux de forêt et que les paiements reportés antérieurement n'ont pas été entièrement remboursés, les prêteurs devraient effectuer un examen financier complet pour s'assurer d'appliquer le bon ensemble d'outils de gestion des cas de défaut étant donné les circonstances.

Si vous avez des questions ou si vous désirez discuter des circonstances particulières d'un client, n'hésitez pas à communiquer avec un membre de notre équipe de gestion des pertes ou de développement des affaires.

CANADA GUARANTY | ÉQUIPE DE GESTION DES PERTES

SANS FRAIS: **1.866.414.9109 Ext. 7001**

COURRIEL : gestiondespertes@canadaguaranty.ca

Darren Kirk

Vice-président,
Ventes régionales

403.473.8482

1.866.414.9109 Ext. 7003

[Courriel](#)

Liz Sanchez

Directrice,
Comptes nationaux

647.278.3536

1.866.414.9109 Ext. 7070

[Courriel](#)

David Napoleone

Directeur,
Comptes nationaux

647.287.8545

1.866.414.9109 Ext. 7086

[Courriel](#)

Jason Neziol

Directeur,
Comptes nationaux

416.564.7236

1.866.414.9109 Ext. 7162

[Courriel](#)